



**NOTICE D'INFORMATION**

**ANNÉE UNIVERSITAIRE  
2017-2018**

**DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)  
DEMANDE DE BOURSE ET/OU LOGEMENT**

La constitution du DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT s'effectue uniquement sur **INTERNET**.

Elle vous permet de demander :

- ⇒ **un logement en résidence universitaire (chambre ou studio)**
- ⇒ **une bourse d'enseignement supérieur : Licence, Master, BTS, DUT, Ecoles d'Ingénieur, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, Ecoles d'Art et Ecoles d'Architecture**

**Inscription du 15 Janvier au 31 mai 2017**

**[www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)**

**ou**

**[www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)**

Un dossier doit être constitué pour toute **demande** ou **renouvellement** y compris pour les élèves de classe de terminale actuellement boursiers du second degré.

Une demande d'admission en résidence universitaire (chambre ou studio) peut être formulée **même si vous n'êtes pas boursier**

**AVANT DE VOUS CONNECTER**

- **Vous devez vous munir de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus perçus en 2015 de vos parents ou de votre tuteur légal**

# ***LES GRANDES ETAPES DU DOSSIER SOCIAL ETUDIANT***

## **A partir du 15 janvier 2017 et jusqu'au 31 mai 2017**

La demande de bourse et/ou de logement est à saisir sur les sites Internet : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) ou [www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

Formulez alors vos vœux d'études (établissement et formation) dans les académies de votre choix.

Un mail de confirmation vous sera transmis dès la constitution de votre dossier.

## **Dans les jours qui suivent votre demande**

La validation du dossier et l'envoi des pièces réglementaires.

Vous recevrez votre dossier social étudiant par mail, le dossier est à imprimer, vous devez y joindre les pièces demandées et **le retourner dans un délai de huit jours selon les modalités indiquées avec l'envoi du dossier.**

## **Avant la fin du mois de juin 2017**

L'instruction des dossiers sera effectuée par le CROUS. Dès validation des informations que vous aurez fournies, le CROUS vous enverra une notification conditionnelle de bourse par mail indiquant les décisions d'attribution ou de refus de votre demande de bourse (première demande et renouvelants).

Cette décision vous parviendra d'autant plus rapidement que vous aurez transmis votre dossier complet dans les délais impartis.

**Pour le logement**, vous recevrez une information sur la suite donnée à votre demande : renouvellement, rejet ou en attente de décision.

Dans ce dernier cas, la réponse sera donnée lors des mouvements nationaux d'affectation qui se déroulent au cours du mois de juin.

## ***BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR***

Pour les études paramédicales (infirmier, kiné,...), merci de vous adresser aux services de la Région Alsace Lorraine Champagne Ardennes.

La bourse n'a pas pour objet de se substituer à l'obligation alimentaire des parents (article 203 du code civil) mais constitue une aide complémentaire à la famille.

La bourse est attribuée en fonction des revenus et des points de charge de la famille calculés à l'aide d'un barème national (même si l'étudiant se déclare indépendant fiscalement).

Pour estimer votre droit à une bourse d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2017/2018, munissez-vous de **l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2016 sur les revenus perçus en 2015 de votre famille** et consultez le simulateur sur le site du Crous de Strasbourg : [www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

# LOGEMENT DANS L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

Tous les renseignements sur les résidences CROUS (tarifs, photos, commodités) sont sur :

[www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

## REMARQUES IMPORTANTES :

- Augmentez considérablement vos chances d'admission en résidence, en élargissant vos vœux de logement et, **surtout**, en formulant comme dernier (ou unique) vœu, l'affectation dans « **Peu importe la résidence** ».
- Pour un studio : loyer plus élevé et durée plus longue. Nécessite un examen attentif de votre budget.
- **Logement dans d'autres académies : Attention !** Votre demande sera **automatiquement transmise** par le CROUS de Strasbourg aux Académies extérieures.

## A. LES RESIDENCES UNIVERSITAIRES CLASSIQUES (type de logement : chambre)

- \* Chambres meublées : 9 - 18 m<sup>2</sup>, sanitaires individuels ou collectifs, cuisinettes à l'étage, linge de lit non fourni.
- \* Redevance mensuelle de 170,95 € à 346,00 €
- \* Connexion Internet Wifi dans les logements sauf à la résidence Paul Appell pour certains bâtiments (prévoir un câble RJ45) : attribution de codes après la remise des clés
- \* Possibilité d'allocation logement à caractère social (ALS). Demande à formuler auprès de la CAF : [www.caf.fr](http://www.caf.fr).
- \* Occupation de la chambre sur **10 mois** (septembre à juin).
- \* Une avance sur redevance de **150,00 €** pour une chambre simple et **240,00 €** pour une chambre avec sanitaires (montant 2016-2017) est à acquitter pour confirmer votre réservation.

DÉSIGNATION DES RESIDENCES Non Conventiionnées		MONTANT DE LA REDEVANCE Tarif indicatif 2016/2017		PROXIMITÉ PAR RAPPORT AU LIEU D'ÉTUDES
	Nombre de logements	Charges et connexion Internet comprises	ALS indicatif	
<b>STRASBOURG</b>				
Résidence Alfred Weiss 1 7 Quai du Bruckhof 67100 STRASBOURG	367 chambres avec sanitaires	258,19 €	93,00 € à 116,00 €	Peu éloignée du campus d'Illkirch (IUT, Pharmacie, Ecole de Physique, Biotechnologie, Lycée Hôtelier, Lycée du Bâtiment). Proche des établissements de la Meinau (IPST, Lycée Couffignal, IUFM). Possibilité chambres accessibles PMR Station de Tram à proximité
Résidence de la Somme 13 rue de la Somme 67000 STRASBOURG	144 chambres simples	186,92 €	36,00 € à 57,00 €	A côté du Pôle Européen de Gestion et d'Economie, de l'IEP et du campus de l'Esplanade.
Résidence Paul Appell 8 rue de Palerme 67084 STRASBOURG	1 089 chambres simples	170,95 €	36,00 € à 57,00 €	Proche du campus de l'Esplanade et de l'Université de Strasbourg. Station de Tram à proximité
	278 chambres avec sanitaires	258,19 €	93,00 € à 116,00 €	
Résidence de la Robertsau 14 Route de la Wantzenau 67085 STRASBOURG CEDEX	904 chambres simples	186,92 €	36,00 € à 57,00 €	Proche des institutions européennes. Peu éloignée de l'IEP, du Lycée Kléber et du campus de l'Esplanade. Bus ligne 30 devant la résidence et Tram E à 10 mn direct vers le Campus.
Résidence Gallia Boulevard de la Victoire 67000 STRASBOURG	160	346,00 €	oui	Réouverture en Septembre 2017 après rénovation. Proche du campus de l'Esplanade et de l'Université de Strasbourg. Station de Tram à proximité <b>Résidence très demandée en chambres individuelles : il est conseillé d'élargir vos vœux de logement.</b>

**B. LES RÉSIDENCES-STUDIOS** (type de logement : studio = T1 ou T1 bis selon la superficie du logement).

- \* Studios meublés : 18 à 33 m<sup>2</sup>, salle de bains, coin cuisine, prises internet. Linge de lit non fourni.
- \* Possibilité d'aide personnalisée au logement (APL). Demande à formuler auprès de la CAF : [www.caf.fr](http://www.caf.fr).
- \* Connexion Internet Wifi dans les logements : attribution de codes après la remise des clés.
- \* Occupation sur **12 mois** (ÉTÉ COMPRIS) à l'exception de la résidence Alfred Weiss 2 : **10 mois**
- \* Une avance sur redevance sur loyer de **300 €** (montant 2016/2017) est à acquitter pour confirmer votre réservation.

DÉSIGNATION DES RESIDENCES		MONTANT DU LOYER GLOBAL Tarif indicatif 2016/2017		PROXIMITÉ PAR RAPPORT AU LIEU D'ÉTUDES
	Nombre de logements	Charges et connexion Internet comprises	APL indicatif	APL = résidences conventionnées ALS = résidences non conventionnées
<b>STRASBOURG</b>				
Résidence les Cattleyas 2 rue du Vieil Armand 67100 STRASBOURG	429	408,35 €	177,00 € à 224,00 €	Peu éloignée du campus d'Illkirch (IUT, Pharmacie, Ecole de Physique, Biotechnologie, Lycée Hôtelier, Lycée du Bâtiment). Proche des établissements de la Meinau (IPST, Lycée Couffignal, IUFM). Station de Tram à proximité
Résidence Alfred WEISS 2 4 rue du Vieil Armand 67100 STRASBOURG (Studios : contrat de 10 mois)	203	405,94 €	ALS 177,00 € à 224,00 €	
Résidence du Bruckhof 130 Avenue du Rhin –Bâtiment G 67100 STRASBOURG	110	350,48 € ou 463,52 €	110,00 € à 173,00 €	Possibilité studios accessibles PMR Quartier du Neudorf. Proche de Rivétoile. Station de Tram à proximité <b>Résidence très demandée : il est conseillé d'élargir vos vœux de logement</b>
Résidence les Héliotropes 78 Route du Rhin 67400 ILLKIRCH	199	312,79 €	de 133,00 € à 178,00 €	Sur le campus d'Illkirch Station de Tram à proximité.
Résidence des Alternants 22 Route du Rhin 67400 ILLKIRCH	130	360,00 €	Oui	Sur le campus d'Illkirch Station de Tram à proximité.
Résidence les Flamboyants 8 rue J.H. Schnitzler 67000 STRASBOURG	404	450,00 €	de 177,00 € à 224,00 €	Proche du campus de l'Esplanade et de l'Université de Strasbourg. (possibilité Studios accessibles PMR) Station de Tram à proximité <b>Résidence très demandée : il est conseillé d'élargir vos vœux de logement.</b>
Résidence les Agapanthes 58 rue Schott 67000 STRASBOURG	219	444,45 €	de 177,00 € à 224,00 €	Proche des institutions européennes. Peu éloignée de l'IEP, du Lycée Kléber et du campus de l'Esplanade. Bus ligne 30 à 100 m de la résidence et Tram E à 10 mn : direct vers le Campus.
Résidence les Houblonnières 5 rue Saint-Charles 67300 SCHILTIGHEIM	59	de 395,62 € à 432,75 €	OUI	Proche de l'IUT Louis Pasteur et de l'ECPM. Immeuble neuf. Accès bus.
<b>MULHOUSE</b>				
Résidence Katia et Maurice Krafft 40 – 46 Bld Stoessel 68200 MULHOUSE	121	319,12 € à 457,43 €	OUI	A proximité du campus.
Résidence Les Hauts de l'illberg 13 rue des Frères Lumière 68350 BRUNSTATT	137	395,06 €	OUI	A proximité du campus.

**Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au :**

- Service des bourses : 09.69.39.19.19
- Accueil physique : CROUS - 1, quai du Maire Dietrich à STRASBOURG
- Informations Logement : [www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)